

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
03/11/2017	03/11/2017	F01117P0244
<b>1. Intitulé du projet</b>		
Projet de création d'un forage d'eau potable à Theuville (95)		
<b>2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)</b>		
<b>2.1 Personne physique</b>		
Nom	Prénom	
<b>2.2 Personne morale</b>		
Dénomination ou raison sociale	Syndicat Intercommunal des Eaux du Val de Viosne	
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	Marius Hourdouillie (Président du SIEVV)	
RCS / SIRET	2 5 9 5 0 2 6 4 9 0 0 0 1 7	Forme juridique Etablissement public
<b>Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1</b>		
<b>3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet</b>		
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))	
27.a)	Forage pour l'approvisionnement en eau d'une profondeur de 80 m.	
<b>4. Caractéristiques générales du projet</b>		
<b>Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire</b>		
<b>4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition</b>		
Création d'un forage d'eau potable à l'Yprésien et raccordement aux installations existantes sur la commune de Theuville (95). Remplacement du forage au Lutétien aujourd'hui non protégéable et présentant des problèmes de qualité.		

## 4.2 Objectifs du projet

Alimentation de la commune de Theuville (95) en eau potable.

Remplacement d'un forage de mauvaise qualité par un forage protégé pompant dans une nappe non vulnérable aux pollutions de surface.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux sont prévus sur une durée de 6 semaines.

Il prévoient les opérations suivantes :

- foration des terrains au rotary en Ø 445 mm de 0 à 53 m de profondeur jusqu'à la base du Calcaire Grossier du Lutétien,
- mise en place d'un tubage acier en Ø 323 mm de + 0,5 à 53 m de profondeur cimenté au terrain naturel avec un laitier de densité 1,80. L'attente de prise du ciment sera d'au moins 48 heures,
- reprise de la foration des terrains au rotary en Ø 311 mm de 53 à 79 m de profondeur dans les sables yprésiens,
- mise en place d'une colonne captante en inox et PVC Ø 168 mm munie de 6 centreurs :
  - o 53 m de tube PVC plein, de 0 à 53 m de profondeur,
  - o 26 m de crépine à fil enroulé Inox, slot 0,75 mm, de 53 à 79 m de profondeur,
  - o 1 m de tube plein décanteur Inox de 79 à 80 m de profondeur avec bouchon de fond à la base de la colonne captante,
- mise en place d'un massif filtrant de graviers siliceux roulés calibrés 1/4 mm de 0 à 80 m de profondeur.

Ces hauteurs seront ajustées en fonction des profondeurs réellement rencontrées.

A l'issue de ces travaux et afin d'éviter l'infiltration directe de contaminants dans le forage et dans la nappe, la tête du forage dépassera d'au moins 50 cm du sol et ne présentera pas d'ouverture latérale sur cette hauteur. Le forage sera fermé par un capot étanche et cadenassé.

En phase d'exploitation, la tête de forage débouchera dans une cave d'avant-puits (chambre de captage) étanche et dépassera du radier de 50 cm, conformément aux prescriptions de l'arrêté du 11 septembre 2003.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La présente déclaration ne concerne que la phase travaux.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à la Rubrique 1.1.1.0 du Code de l'environnement :

« Sondage, forage, y compris les essais de pompage, création de puits ou d'ouvrage souterrain, non destiné à un usage domestique, exécuté en vue de la recherche ou de la surveillance d'eaux souterraines ou en vue d'effectuer un prélèvement temporaire ou permanent dans les eaux souterraines y compris dans les nappes d'accompagnement de cours d'eau »

Pour cette rubrique, le projet est soumis à déclaration (y compris les prélèvements dans le cadre des pompages d'essais).

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface de l'emprise travaux	100 m <sup>2</sup>
Surface du forage fini	2 m <sup>2</sup>
Profondeur du forage	80 m
Volume d'eau pompé pendant les essais	1300 m <sup>3</sup> au maximum
Débit d'exploitation	5 m <sup>3</sup> /h

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

lieu dit Les Clos Chaulins,  
95810 Theuville

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 0 2° 04' 16" 525 Lat. 4 9° 09' 22" 047

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

Theuville

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site le plus proche est à 18 km.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'Impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prélèvement sur la nappe de l'Yprésien : 1300 m <sup>3</sup> au maximum pendant les essais et 5 m <sup>3</sup> /h en exploitation. Le forage sera réalisé selon les règles de l'art et toutes précautions seront prises pour préserver la qualité des eaux souterraines. L'impact du projet sur la qualité des eaux souterraines est donc négligeable. Compte tenu des faibles volumes concernés, son impact quantitatif est également négligeable.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Quelques m <sup>3</sup> de terrain seront excavés par forage (calcaire, sable et argile). Ils seront évacués en filière agréée.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aller-retour unique d'une machine de forage sur le site. Déplacement journalier des foreurs et occasionnel du bureau d'étude en véhicule léger (4 à 5 personnes au total).
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Bruit de moteur en phase de foration (diurne) et de pompage (diurne et nocturne). Il s'agit d'une zone agricole, éloignée des habitations.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Eaux de pompage rejetée en parcelle agricole voisine en aval du forage.</p> <p>Le pré-traitement effectué (décantation) permettra de respecter notamment les prescriptions de qualité suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- MEST (matières en suspension totale) : moins de 600 mg/l,</li> <li>- DCO (demande chimique en oxygène) : moins de 2 000 mg/l,</li> <li>- pH compris entre 5,5 et 8,5,</li> <li>- température inférieure à 30° C.</li> </ul>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Etant donné la nature du projet, son incidence quasi inexistante sur le milieu, il ne semble pas nécessaire de le soumettre à une évaluation environnementale.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



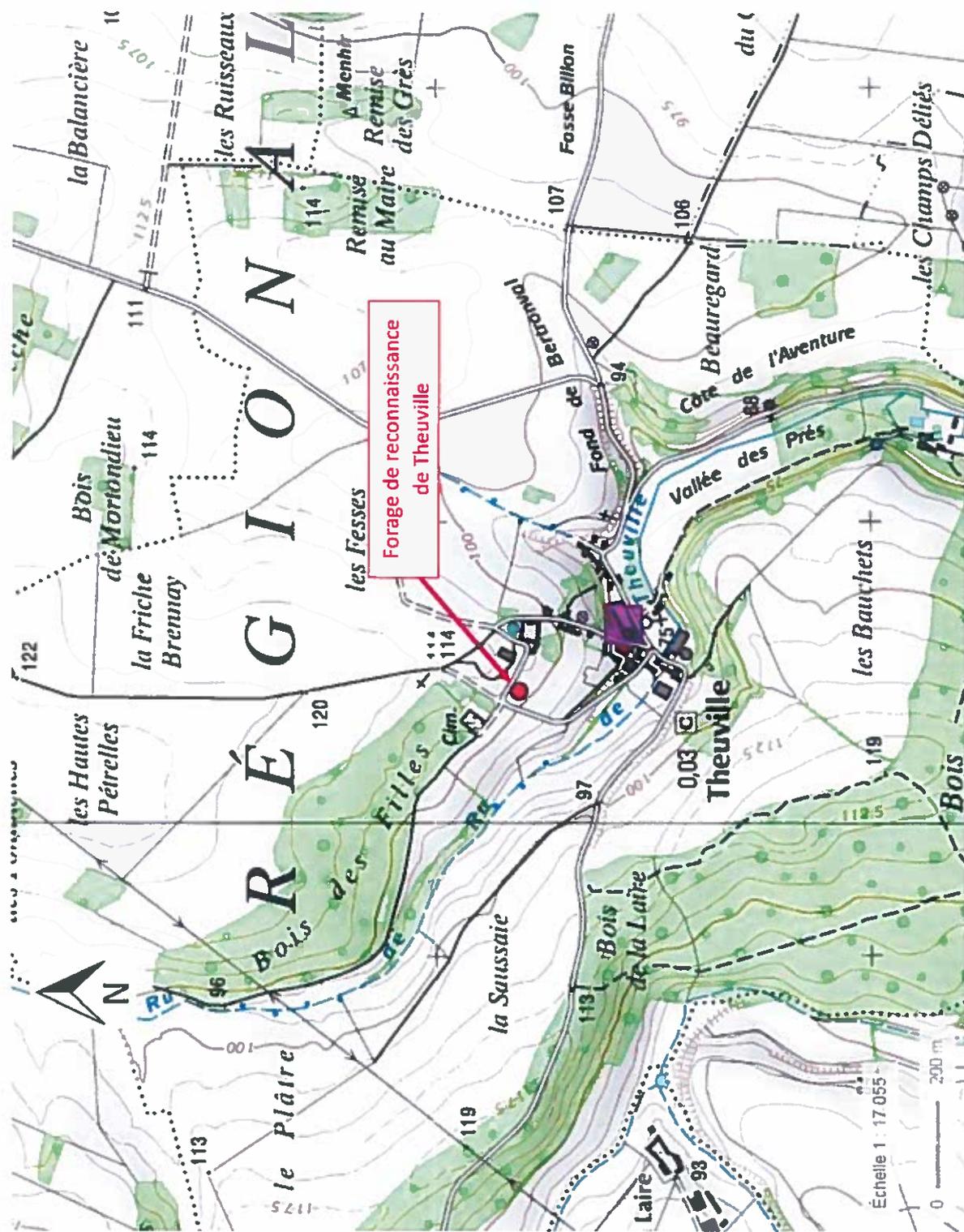
Fait à

le,

Signature



Annexe 2 : Plan de situation



Annexe 3 : Photographies du site



Emplacement du forage



Vue vers l'ouest

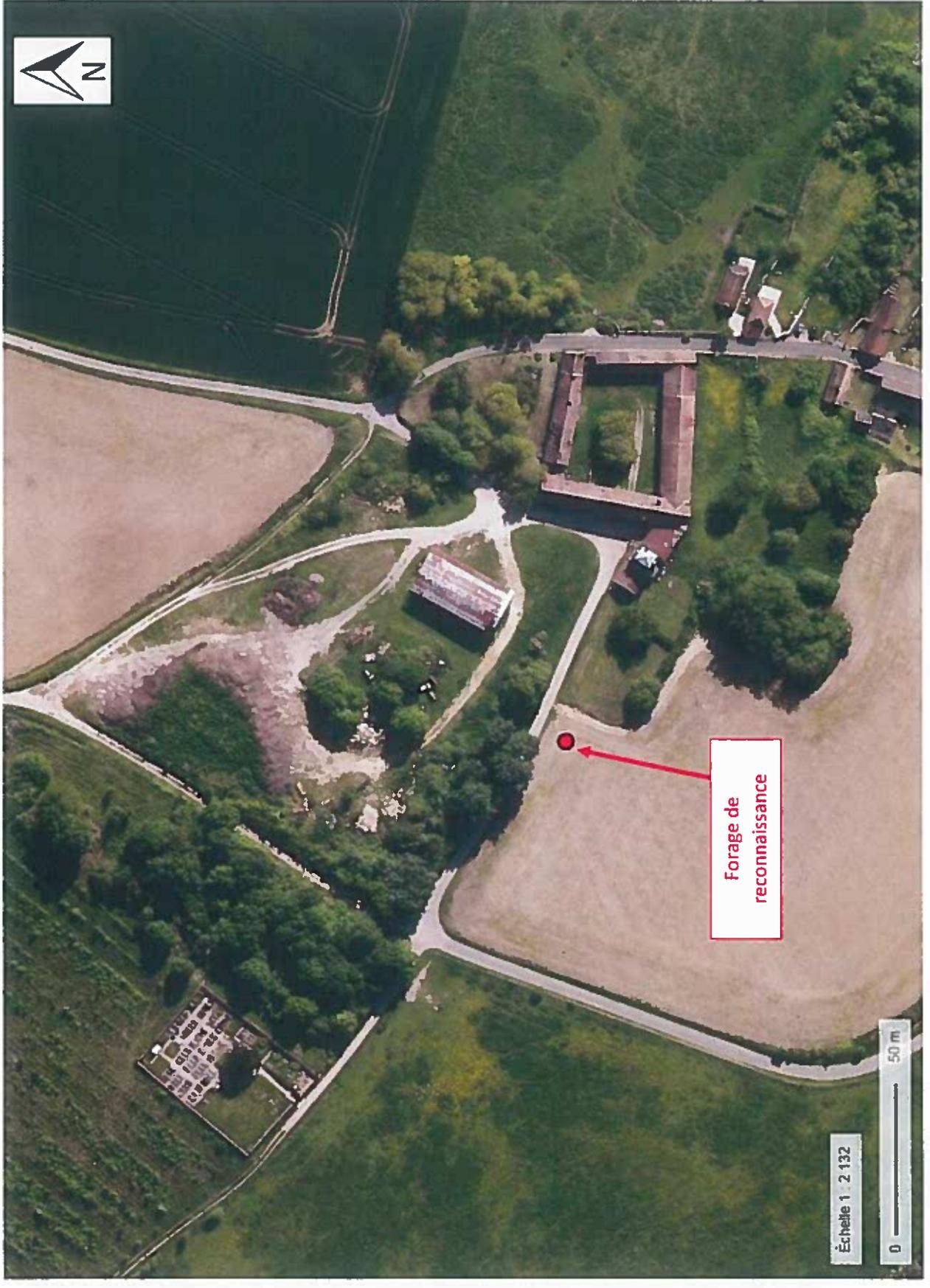


Vue vers l'est



Vue vers le sud

Annexes 4 et 5 : Plan du projet et des abords du projet [source fond de plan : géoportail]





antea group

N° Ouvrage :	F Theuville
Type de forreuse :	Entreprise Forage :
Date début :	Réf. affaire : IDFP150591
Date fin :	Décrié par : AJ
X (L.II) :	Vérité par : SC
Y (L.II) :	Méthode Forage : Rotary
Z :	

Cote T. Nat. : ≈ 105 mNGF  
 Niveau eau : 47 m/sol  
 Dia. de for. : 311 mm  
 Prof. For. : 80,00 m  
 Dia. d'équip. : 168 mm  
 Prof. Equip. : 80,00 m

Prof (m)	Description	Coupe lithologique	Coupe technique	Commentaires
0	Sables auversiens			
10	Marnes et calilluses (Lutétien sup.)			
18				
20				
25				
30	Calcaire grossier, glauconieux à la base (Lutétien moy. et inf.)			
35				
40				
42				
45				
52				
53				
55				
60				
65	Sables de Caise (Yprésien)			
70				
75				
80	Fausses glaises du Verlin (Spartacien)			
84				
85	Argilles plastiques (Spartacien)			
90				

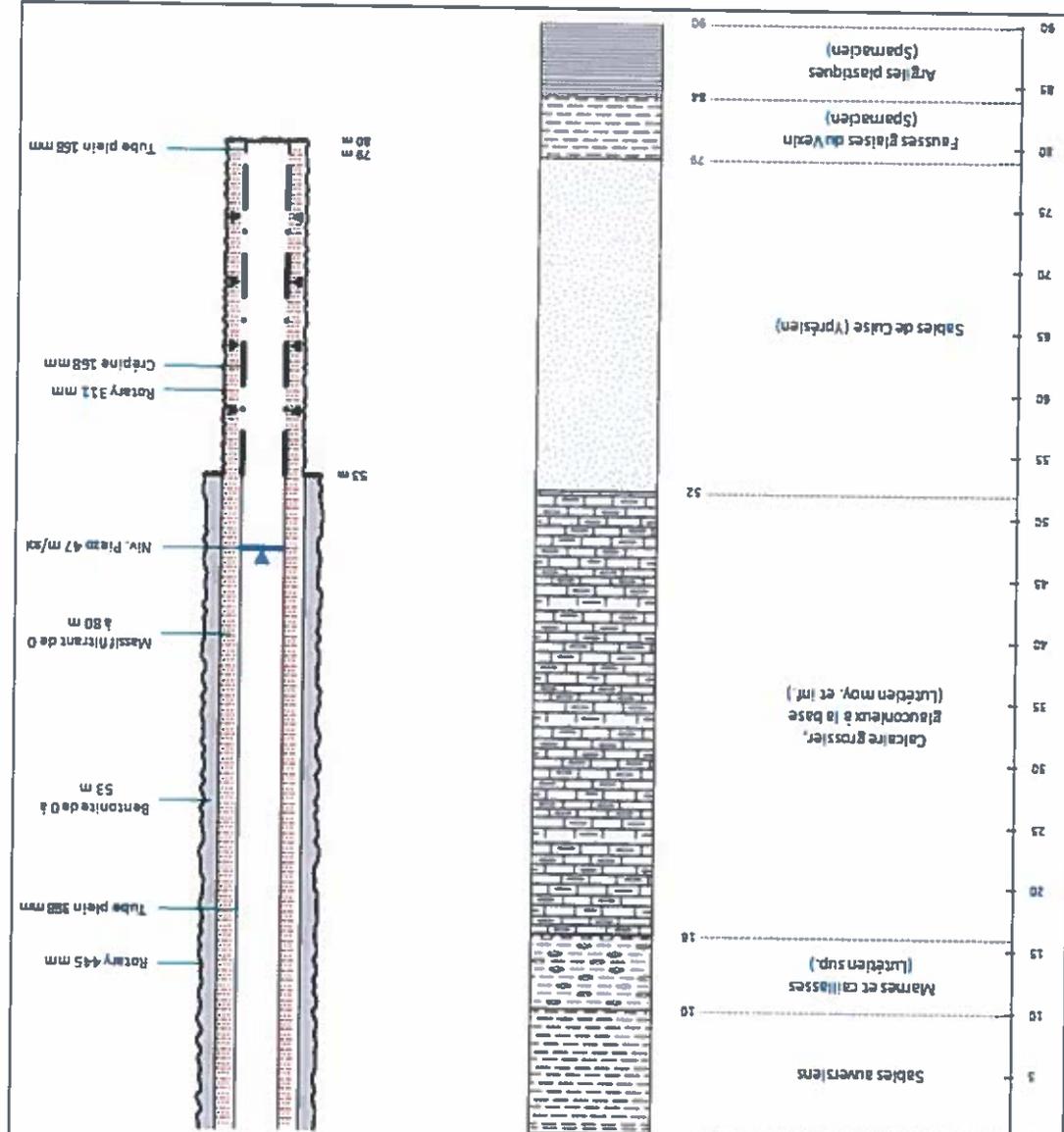
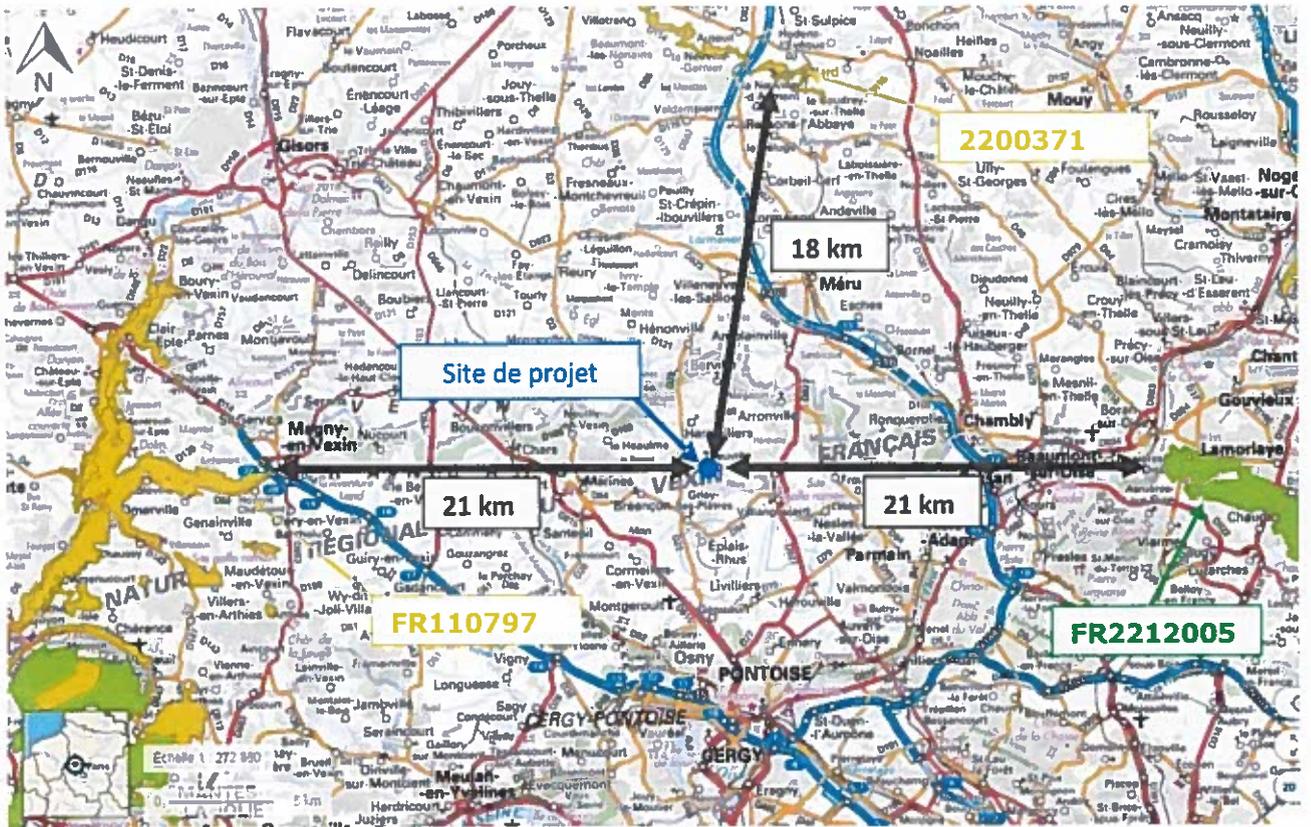


Figure 4 : Coupes lithologique et technique prévisionnelles du forage de reconnaissance



**Localisation des sites Natura 2000 à proximité du projet**

**Etendue du projet, de la manifestation ou de l'intervention**

Emprises au sol temporaire et permanente de l'implantation ou de la manifestation (si connue) : ou classe de surface approximative (cocher la case correspondante) :

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> < 100 m <sup>2</sup>                  | <input type="checkbox"/> 1 000 à 10 000 m <sup>2</sup> (1 ha) |
| <input checked="" type="checkbox"/> 100 à 1 000 m <sup>2</sup> | <input type="checkbox"/> > 10 000 m <sup>2</sup> (> 1 ha)     |

- Longueur (si linéaire impacté) : ≈ 70 m
- Emprises en phase chantier : ≈ 200 m<sup>2</sup>
- Aménagement(s) connexe(s) : néant